



MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Emmanuelle Fredette, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite Municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Piopolis, le lundi 9 août 2021 à 19 h.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de permis de rénovation et/ou de construction sur le territoire du Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) :

Nature et effets

1. L'installation d'une enseigne pour identifier le commerce.
2. Le pavage d'asphalte de la cour avant.
3. L'installation d'une clôture.

Identification du site concerné

490 rue Principale (Karine Gosselin et Sylvie Morin)

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande, soit en personne lors du conseil ordinaire par courriel à l'adresse info@piopolis.quebec ou par la poste au 403 rue Principale, Piopolis, GOY 1H0.

DONNÉ à Piopolis ce 23^e jour de juillet 2021

Emmanuelle Fredette

Directrice générale et secrétaire-trésorière